n°43 Juillet 2025

LA LETTRE DE L'EAU

La Lettre des Missions de protection des eaux souterraines et superficielles

MISSION EAU zones pilotes

SOMMAIRE

p.1 Le dispositif Classe d'eau et la newsletter

p.2 Le désherbage...de bonnes idées mais attention à certains produits !

p.3 Entretenir le gazon de son jardin

p.4 Recette de saison avec Jean-François Dusart

CONTACTS :

Juliette KOHLER
Mission Eau - Ried Alsace centrale
juliette.kohler@sdea.fr

Tél. : 06 11 54 82 51
@MissionsEauAlsace

EDIT'EAU

L'eau pour tous, tous pour l'eau !
L'eau est un enjeu majeur et complètement universel. C'est donc une affaire collective mais aussi individuelle.
Le SDEA travaille depuis plus de 15 ans pour l'accompagnement du changement de pratiques de désherbage pour préserver la ressource en eau.
Des actions ont été menées auprès de tous les utilisateurs avant que la réglementation ne change les usages à la fin des années 2010 pour les collectivités et particuliers. Nous continuons de sensibiliser tous les acteurs car il est important que chacun garde à l'esprit que nous avons tous un rôle à jouer pour préserver notre nappe souterraine.
Ce numéro de la « Lettre de l'eau » aborde deux pratiques que chacun peut exercer : le désherbage et la tonte différenciée de sa parcelle. Les petits ruisseaux font les grandes rivières, les gestes de chacun peuvent contribuer à de grands progrès.
Nous comptons sur l'engagement de toutes et tous.

Patrick BARBIER
Président de la Mission Eau,
Vice-Président du SDEA

ACTUALITÉS

ANIMATION
PROJETS SCOLAIRES

LE DISPOSITIF CLASSE D'EAU

Un appel à projets à destination des élèves et professeurs

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse finance chaque année des projets locaux permettant de **faire découvrir aux élèves,** de la maternelle jusqu'à la 6ème, les enjeux de la **ressource en eau, des milieux aquatiques et de leur biodiversité**. L'objectif est de former les plus jeunes à ces sujets afin qu'ils deviennent demain acteurs de la transition écologique !

Le **choix du contenu du projet revient à chaque établissement scolaire.** Celui-ci peut aussi bien se dérouler sur une semaine définie que tout au long d'une année scolaire. Le montant de l'aide représente **un forfait de 600€** et le dossier est à déposer auprès de l'agence de l'eau Rhin-Meuse **entre début septembre et la fin des vacances de la Toussaint**. Alors n'hésitez pas à parler de ce dispositif autour de vous ou même directement dans l'établissement scolaire de vos enfants !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de l'agence de l'eau ou bien contactez :

Pauline Delêtre
Chargée d'interventions Education à l'environnement
Tél : 03.87.34.48.22 - Mail : pauline.deletre@eau-rhin-meuse.fr

NEWSLETTER - LETTRE DE L'EAU

Afin de limiter les impressions papier de la lettre de l'eau dans le cadre de la politique de développement durable du SDEA, nous souhaitons **évaluer la mise en place d'un format de Newsletter de la Lettre de l'eau**, pour la recevoir directement par courriel.

Durant l'année 2025, nous vous proposons donc de vous inscrire en remplissant **le formulaire disponible via le QR code** ci-contre ou en vous incrivant directement à l'adresse mail : **missions.eau@sdea.fr** (en précisant votre adresse mail et votre engagement à recevoir la Newsletter).
La version **Newsletter sera disponible à partir de 2026**. Des exemplaires papier en nombre limité seront toutefois encore mis à disposition du public en mairie.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

LE DÉSHERBAGE

DE BONNES IDÉES ... MAIS ATTENTION À CERTAINS PRODUITS !

Depuis la loi Labbé, qui a induit l'interdiction de vente, détention et d'usages de produits phytosanitaires par les particuliers en 2019, les pratiques de désherbage ont été revues et parfois réinventées au profit de nouvelles recettes, dont les effets peuvent être néfastes : décryptage de l'usage du vinaigre, de la javel et des autres méthodes dites alternatives !

■ LES NOUVELLES RECETTES : ATTENTION !

1. Le vinaigre blanc

Produit naturel largement utilisé pour la réalisation de produits nettoyants faits maison, le vinaigre blanc est efficace contre les herbes indésirables de nos jardins, allées et terrasses.

Attention toutefois à **l'acidification des sols** lors de son usage qui peut amener à l'apparition de **nouvelles mauvaises herbes mieux adaptées à ce nouveau type de sol.** Il est préconisé de **l'utiliser dilué,** faute de quoi ces effets seront néfastes sur la vie du sol et les plantes à proximité. Il est préférable de l'utiliser sur **des herbes annuelles en début de croissance** (de mars à juin) sinon son efficacité sera réduite voire nulle. Il est peu efficace sur les plantes vivaces tels que les pissenlits ou les rumex. L'usage est **de diluer de 20 ou 30% le vinaigre blanc** (soit 200 à 300 ml dans 1 Litre d'eau) pour avoir une efficacité avec un faible impact sur l'environnement.

D'après certaines méthodes, l'ajout de sel dans cette préparation serait efficace sur les racines, et prolongerait l'action du désherbage. Cela rend la combinaison des deux très attrayante. Toutefois le sel a pour effet **de stériliser le sol et intoxiquer la faune du sol.**

2. La javel

La javel est un des produits utilisé par les particuliers pour désherber, surtout les terrasses et allées pavées. Désinfectant reconnu, **il aura pour effet de détruire la vie du sol.**

Effet indésirable secondaire, l'odeur de javel attire les chats qui ont tendance à faire leurs besoins dans ces zones, attirés par l'odeur !

A savoir qu'il **ne faut surtout pas mélanger javel et vinaigre blanc** au risque de produire un dégagement de chlore gazeux à l'origine d'irritations des voies ORL et de difficultés respiratoires.

3. Bicarbonate de soude

Le bicarbonate de soude peut être utilisé, soit de manière individuelle (70 g dans de l'eau bouillante) ou en mélange avec du vinaigre blanc.

Le bicarbonate est considéré moins efficace que le vinaigre blanc et doit se limiter aux petites surfaces. Il a également un **impact certain sur le sol** par acidification.

Ce sont les propriétés agressives de ces produits qui sont utilisées pour désherber, et il est donc important de **s'en protéger soi-même**, en portant gants voire lunettes pour leurs usages.

■ LE BIOCONTRÔLE

Dans le commerce, vous trouverez différents types de produits de désherbage (produits de biocontrôle) ; à base de vinaigre dilué, ou principalement d'acide pélargonique. Ce dernier aura un effet sur les feuilles, et devra de préférence être utilisé lorsque les températures sont douces (au moins 15°C).

Ces produits sont homologués pour un usage par les particuliers. La plupart du temps, **ils n'auront qu'un effet foliaire**, les racines restants en place. Parfois chers, ils sont remplacés par les recettes faites maison.

■ LES METHODES ALTERNATIVES

Force est de constater que les différents produits cités ont un spectre de manoeuvre réduit (surtout foliaire). Ce sera aussi le cas du désherbage thermique que vous pouvez également utiliser : **eau chaude de cuisson ou gaz.**

Selon les aménagements, il est parfois plus durable, de revoir la conception :

- les herbes indésirables pousseront toujours sur les **surfaces gravillonnées**, ou sur sol nu
- Les **joints des pavés** sont des zones privilégiées de la pousse des mauvaises herbes

Si la conception de ces zones *(voir le Zoom)* ne peut être revue, **les outils manuels** restent ceux qui permettent de supprimer autant la partie foliaire que les racines : binette, racloir, etc.

La conception des aménagements

C'est un des moyens de limiter la pousse des herbes indésirables ou de les intégrer pour ne plus avoir cette sensation de gêne lors de leur apparition.

Dans un potager ou des massifs de fleurs, il est aisé de mettre **du paillage pour couvrir le sol** (de récupération : tonte d'herbe, broyat de branches, etc., ou acheté), cela limite l'apparition des herbes indésirables et garde l'humidité du sol.

Pour les grandes surfaces linéaires, type entrée de garage et terrasse, revoir la conception peut apporter une aide :

- **jointer les pavés** avec des matières autres que de la terre ou du sable, pour éviter la levée des plantes (dans ce cas, il faut prévoir la gestion des eaux de pluie, car il est préférable de les infiltrer),
- **enherber les joints** (larges) pour laisser une gestion par tonte ou passage d'un rotofil possible.

Certains minéralisent les surfaces par des couches de gravier, couvrant ainsi le sol, toutefois cela **n'empêchera pas les semences apportées par les oiseaux et le vent de germer.**

ENTRETENIR LE GAZON DE SON JARDIN

LES PRATIQUES POUR ASSURER SA PÉRENNITÉ

C'est une habitude d'entretien, voire un adage «tondons court notre pelouse pour qu'elle pousse moins». Toutefois, qui a pensé à vérifier si c'était vrai ? Des décennies à tondre le gazon court alors que cette pratique a l'effet inverse de celui escompté ... Oui, tel est le cas : plus votre pelouse est tondue courte, plus elle poussera vite et sera envahie d'herbes indésirables !!

PRENDRE SOIN DU VÉGÉTAL

Limiter la croissance du gazon

Une coupe courte (3 cm) provoque un état de stress végétal pour votre gazon (sauf les espèces utilisées dans les golfs) : il poussera alors plus vite pour ne pas déperrir. **Une tonte haute (6 - 7 cm)** permet de maintenir la croissance de votre gazon, sans provoquer un développement trop rapide. **Vous diminuerez le nombre de tontes en adoptant cet entretien !**

Développer son système racinaire

Le système racinaire du gazon ne pourra pas se développer de manière optimale avec une tonte courte. Le gazon sera donc **moins résistant aux maladies et plus sensible à la concurrence des adventices**.
Avec **une tonte haute (6 - 7 cm), le développement racinaire sera plus important** et votre gazon plus résistant. La partie foliaire pourra se densifier, ainsi votre pelouse sera **plus verte et résistera beaucoup mieux aux sécheresses estivales !**

LIMITER SON ENVAHISSEMENT

Limiter la concurrence

Un gazon tondu court **ne peut pas faire concurrence aux « mauvaises » herbes**. Les pissenlits, le trèfle et autres pourront aisément se développer au dessus du gazon. **En revanche, une tonte haute freinera leurs croissances.** De plus, le développement racinaire et foliaire du gazon permettra d'augmenter la pression sur les herbes indésirables et de les empêcher de s'étendre.

Une pelouse présente 50 % de pissenlits avec une coupe à 3,5 cm contre 1 % à 6,5 cm !

CONSERVER L'ESTHÉTIQUE

L'augmentation de la hauteur de coupe n'est pas synonyme de négligence de l'entretien. C'est la vue d'ensemble qui fait l'image de votre pelouse, la tonte sera **homogène quelle que soit la hauteur de coupe.**
Il est très intéressant de **semer, en association avec votre gazon, d'autres espèces de plantes** qui auront des bienfaits pour votre pelouse et votre jardin. En tant que légumieuse, le **trèfle** pourra, s'il est tondu et retourné au sol, apporter de l'azote naturellement. Tandis que des **semences de fleurs** attireront les insectes auxilliaires (pollinisateurs, papillons, etc.)

Zoom

La mousse : pourquoi apparaît-elle ?

Différents facteurs induisent l'apparition de mousse dans votre gazon :

- **l'ombre et le manque d'ensoleillement :** le gazon pousse mal dans les zones à l'ombre. Sous les arbres, en bordure de haies, privilégiez la plantation de plantes couvre-sol (pervenche, lamium, lierre, geranium sauvage,etc.), plutôt que du gazon
- **les tontes trop courtes :** elles favorisent les mousses, naturellement basses !
- **le sol mal aéré :** le compactage de votre sol induit l'apparition de mousse !
- **l'acidité excessive du sol :** la mousse prolifère si le sol est acide. Avant tout apport de chaux, pensez à faire un analyse de votre sol.

Attention aux produits à **base de sulfate de fer** : ils permettent d'éliminer les mousses présentes mais ils acidifient le sol ... donc rendent le terrain propice à leur développement.

POUR UNE GESTION DU GAZON AU NATUREL

Changer la hauteur des lames de coupe
Une hauteur minimale et maximale existe sur toutes les tondeuses. Si vous désirez tondre à plus de 7 cm de hauteur, vous pouvez aussi acquérir une faucheuse,

Différencier les tontes selon la vocation des espaces
- **6 ou 7 cm** pour les gazons d'agrément (vos jardins)
- **de 7 à 15 cm** pour les gazons extensifs (zones en abords de bois ou de cours d'eau, endroits non visibles, etc.),

Ne pas couper plus d'1/3 de la hauteur du gazon
Exemple : pour une coupe à 6 cm il faut déclencher la tonte lorsque votre pelouse atteint 9 cm !

Penser à aérer votre gazon pour éliminer le feutrage et permettre une meilleure infiltration de l'eau. **Le scarificateur ou le décompacteur** sont 2 outils mécaniques (à lames ou à dents) qui améliorent la structure du sol et favorisent le développement du gazon.

RECETTE DE SAISON

PAR JEAN-FRANÇOIS DUSART, FORMATEUR ET CUISINIER À LA MAISON DE LA NATURE DE MUTTERSHOLTZ

Le retour du chanvre, mémoire des Hanfgraben ou Hambach (cours d'eau utilisés pour le rouissage du chanvre)

Le chanvre était cultivé sur 8 000 ha de Basse-Alsace en 1778, particulièrement dans le Ried, au sud de Strasbourg. Le chanvre blanc, rouit dans les eaux courantes, est destiné à la toile à voile ou aux cordages. De nos jours, il est plutôt cultivé pour **sa graine** qui présente de nombreuses vertus nutritionnelles ainsi que pour **sa fibre** pour l'élaboration de matériaux biosourcés.

Bon pour nous et la planète

Le chanvre se distingue par sa **faible empreinte hydrique.** Il sera arrosé une première fois et plus par la suite. Ses **racines pivotantes** permettent, à la récolte, une terre meuble prête à être ressemée pour une alternance avec les légumineuses.

Les graines de chanvre sont une source précieuse d'**acides gras oméga-3 et oméga-6**, essentiels pour le bon fonctionnement du système cardiovasculaire. Elles contiennent aussi des **protéines complètes**, fournissant tous les acides aminés nécessaires.

Cookies aux graines de chanvre et olives noires, sans gluten

Ingrédients :

- 35 g de **graines de chanvre décortiquées**
- 100 g de **beurre mou** (ou purée de courgette)
- 100 g de **farine sans gluten** (farine de millet jaune, riz, ou autre)
- 20 g de **psyllium** (fleurs de plantain asiatique, disponible en épicerie bio)
- 1 **oeuf**
- 50 g de **fromage** de votre choix
- 12 **olives noires**
- 1/2 cuillère à café de **levure chimique**
- **Fleur de sel**
- 1 à 2 cuillères à soupe de **lait**

Préparation :

1. Rendre le **beurre** pommade (le laisser réchauffer à l'air libre), ajouter l'**œuf** et fouetter,
2. Incorporer progressivement la **farine**, la **levure** tamisée, les **graines de chanvre**, le **psyllium** et mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène,
3. Ajouter les **olives noires** coupées en lanière et le **fromage** râpé,
4. Verser le **lait** et mélanger pour rectifier la texture de la pâte,
5. À l'aide de deux cuillères à soupe ou simplement de vos mains farinées, former une vingtaine de boules de la taille d'une noix. Aplatir chaque boule de pâte pour obtenir un disque de 1 cm d'épaisseur à l'aide du dos d'une cuillère et les répartir sur une plaque recouverte d'un papier de cuisson. Parsemer de **fleur de sel** et de **graines de chanvre entières**,
6. Cuire à 180° pendant 15 min.

Recettes de Jean-François Dusart, Cuisinier/formateur

La filière graines de chanvre en Alsace centrale

Afin de développer la culture du chanvre en Alsace, deux frères, Guillaume et David KALMS décident en 2019 de fonder leur entreprise, **Chanvr'eel**. L'objectif est simple : proposer des produits à base de **graines de chanvre, bio et local.** En 2020, plus de **21 hectares de chanvre** sont cultivés en Alsace Centrale et la production ne cesse de croître d'année en année. Les produits que propose Chanvr'eel évoluent et se diversifient : **graines de chanvre, huile, savon, baume, protéines de chanvre ou encore huile de soin & massage**. Ils fondent en 2022 **Carat'eel, une huilerie bio artisanale et locale** afin de diversifier leur gamme. Les huiles de **caméline** et de **tournesol oléique** sont produites (à ne pas confondre avec l'huile de tournesol classique, moins riche en oméga-9 et qui résiste mal à la chaleur).

Retrouvez leurs produits dans de nombreux points de vente bio en Alsace ou sur leur site internet : **https://chanvreel.fr/**

LA LETTRE DE L'EAU

n°43 **Juillet 2025**

Édition pluriannuelle diffusée par les 7 Missions des syndicats d'eau sur les zones pilotes

CONTACTS :

Juliette KOHLER
Mission Eau SDEA
Secteur Ried d'Alsace centrale
4 rue d'Espagne
Parc d'activité des nations
67230 BENFELD
juliette.kohler@sdea.fr
Tél. **06 11 54 82 51**

Rejoignez-nous sur Facebook
@Missions Eau Alsace

PUBLICATION :
Directeur de la publication : Franck Hufschmitt
Création : SKERZO Marketing & Communication
Conception - rédaction : Mission eau, Jean-François Dusart
Photos - illustrations : Missions Eau, Jean-François Dusart, Nicolas Leblanc AERM
Impression : La Poste / Tirage : 5397 exemplaires
N° ISSN : 2273-6573 / Dépôt légal : janvier 2020

FINANCEURS :
SDEA Alsace-Moselle : Périmètre d'Hilsenheim, Bindernheim, Muttersholtz, Baldenheim et Mussig
Agence de l'eau Rhin-Meuse